

BOURSES D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE EN ALLEMAGNE 2010/2011



Deutscher Akademischer Austausch Dienst
Office allemand d'échanges universitaires

AVANT-PROPOS

La brochure « Bourses d'études et de recherche », éditée par le bureau parisien de l'Office Allemand d'Échanges Universitaires (DAAD), est un **guide sur les différents financements possibles pour effectuer des séjours d'études et de recherche en Allemagne**.

La présente édition concerne l'année universitaire 2010 / 2011 et vous donne aussi bien des informations sur les programmes de bourses et de subventions offertes par le DAAD qu'une présentation d'autres programmes et organismes allemands, français, franco-allemands et internationaux qui pourraient être intéressants pour la réalisation d'un projet en Allemagne.

La brochure vous propose par ailleurs un carnet d'adresses d'institutions dans le secteur de la coopération universitaire franco-allemande.

La mission principale du DAAD Paris, en tant que représentant en France des établissements d'enseignement supérieur allemands, est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des beaux-arts et de musique en Allemagne. A cette fin, nous tenons à votre disposition un large éventail d'informations en français sur le système d'enseignement supérieur allemand dans nos pages web, sous : <http://paris.daad.de>.

Vous y trouverez les réponses à des questions, telles que :

- Quelles sont les filières, les matières proposées par chaque établissement ?
- Quelles sont les caractéristiques et la structure des cursus, quels sont les diplômes délivrés par les universités d'une part et les Fachhochschulen d'autre part ?
- Quelle est la procédure d'inscription, quels sont les délais à respecter ?
- À quel niveau d'étude peut-on s'inscrire avec une licence française ?

Dans nos pages web, des liens directs vous mettent en relation avec les pages d'accueil des établissements d'enseignement supérieur, des organisations universitaires et des centres de recherche allemands.

Pour des informations plus complètes ou des renseignements individualisés, vous pouvez vous adresser directement au Service d'information et de documentation de notre bureau (voir p. 4) qui vous conseillera et vous guidera dans vos démarches.

I. PROGRAMMES DU DAAD	5
Conditions générales.....	5
Connaissances linguistiques.....	6-7
1. Bourses pour un cours de langue en Allemagne	8
• Cours de langue intensif dans un institut	8-9
• Cours de langue en université	8-9
2. Bourses pour étudiants non diplômés	10
• Formation d'experts franco-allemands (PEA)	10
• Voyages d'études pour groupes d'étudiants	11
• Stages d'études pour groupes d'étudiants.....	12
3. Bourses pour étudiants diplômés	13
• Stages d'enseignement pour professeurs stagiaires en histoire / géographie	13
• Bourses d'études de longue durée pour artistes et architectes.....	14
• Bourses d'études de longue durée	15
4. Bourses pour doctorants et post-doctorants	16
• Bourses de recherche de longue durée	16
• Bourses de recherche de courte durée	17
• Programme postdoctoral DAAD / Roche Diagnostics	18
• Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD.....	19
5. Bourses pour enseignants-chercheurs	20
• Missions de recherche.....	20
• Soutien de colloques en sciences humaines et sociales.....	21
II. PROGRAMMES BILATÉRAUX	22
• Procope	22
• Programme d'échange d'assistants parlementaires stagiaires	23
• Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)	24-25
• Université Franco-Allemande (UFA).....	26-27
• FranceMobil : lecteurs francophones en déplacement dans les écoles.....	28

III. PROGRAMMES DE L'UNION EUROPÉENNE	29
• Programme pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie	29
• 7 ^e programme-cadre de recherche (2007-2013)	30
IV. RECHERCHE : INSTITUTIONS ET FINANCEMENT	31
• Alexander von Humboldt-Stiftung (AvH)	31
• Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG).....	32
• Max-Planck-Gesellschaft (MPG).....	33
• Deutsch-Französisches Institut Ludwigsburg (dfi)	34
• Centre Marc Bloch.....	35
• Institut français d'histoire en Allemagne	36
• Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris.....	37
• Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA)	38
• Centres d'enseignement et de recherche sur la France (Frankreichzentren).....	39
V. AUTRES	40
• AIESEC, stages commerciaux.....	40
• IAESTE, stages ingénieurs et scientifiques	41
• Postes de lecteur de français dans une université allemande.....	42
• Postes d'assistant de français dans un lycée allemand	43
• Studienkolleg Berlin.....	44-45
(programme de cours à Berlin de la Studienstiftung des deutschen Volkes)	
• Études de longue durée, master et thèse	46
VI. ADRESSES UTILES	47

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austausch Dienst), créé par les universités allemandes en 1925, refondé en 1950, est une association de droit privé dont les membres sont les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les représentants de leurs étudiants. Il a pour mission de promouvoir la coopération universitaire avec l'étranger grâce, en particulier, à des échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. Ses programmes s'adressent à tous les pays et à toutes les disciplines et les étrangers aussi bien que les allemands peuvent en bénéficier.

Dans le cadre de l'Union européenne, le DAAD fait fonction d'«agence nationale allemande» pour la gestion et la mise en place d'un certain nombre de programmes européens de mobilité et de coopération universitaires, notamment de la partie universitaire du Programme pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie, d'Erasmus Mundus et de Tempus.

Le DAAD est financé principalement par le ministère fédéral des Affaires étrangères et le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche. Son siège central est à Bonn, dont dépendent aujourd'hui les antennes de Berlin, Djakarta, Hanoï, Le Caire, Londres, Mexico, Moscou, Nairobi, New Delhi, New York, Paris, Pékin, Rio de Janeiro, Tokyo et Varsovie.

Le Bureau parisien du DAAD, créé en 1963, représente les universités et les Fachhochschulen allemandes en France. Il a pour vocation d'informer sur l'enseignement supérieur et la recherche en Allemagne et sur l'éventail de bourses d'études et de recherche proposées.

D'autre part, il encadre des lecteurs de langue allemande actuellement en poste dans les universités et les grandes écoles françaises, des chercheurs, des enseignants et des étudiants allemands en France ainsi que des anciens boursiers français du DAAD.

Pour répondre à toutes vos questions concernant la structure et l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Allemagne, le DAAD tient à votre disposition son service d'information et de documentation
 24, rue Marbeau
 75116 Paris
 Tél. : 01 44 17 02 38
 Mél : info-paris@daad.de

OUVERTURE:

- du lundi au jeudi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h ;
- le vendredi de 10 h à 13 h.

Le Service d'information conseille les élèves et les étudiants désirant poursuivre des études ou des recherches outre-Rhin. Il informe sur les dispositions légales et les usages dans le domaine de la reconnaissance des diplômes et leurs équivalences. De plus, il peut répondre à vos questions d'ordre pratique (démarches administratives, sécurité sociale, etc.).

Notre Service d'information peut vous renseigner sur les programmes de bourses du DAAD ainsi que sur les possibilités de subventions dans le cadre de la coopération internationale.

Conditions générales

En règle générale, ces bourses sont destinées aux ressortissants français. Les ressortissants d'autres pays, à l'exception de l'Allemagne, peuvent poser leur candidature à une bourse auprès du bureau parisien du DAAD, à condition qu'ils soient inscrits en France auprès d'un établissement d'enseignement supérieur dont le diplôme est reconnu par l'État, depuis au moins un an au moment du dépôt de leur dossier de candidature. Autrement ils doivent s'adresser au bureau du DAAD ou à la représentation diplomatique allemande dans leur pays d'origine.

Les candidats de nationalité allemande, résidant en France de manière permanente depuis 6 ans au minimum, peuvent solliciter une bourse du DAAD au même titre que les ressortissants français.

Les candidats résidant, au moment de l'entrée en vigueur de la bourse, depuis plus de deux ans en Allemagne ne peuvent pas poser leur candidature.

En règle générale, les bourses du DAAD ne peuvent pas être cumulées avec les bourses d'autres organismes. Pour plus d'informations, il convient de s'adresser directement aux personnes responsables des programmes.

Attribution des bourses et des subventions

Pour décider de l'attribution de toutes ses bourses d'études et de recherche ainsi que de ses subventions, le DAAD réunit des commissions composées d'universitaires français et allemands. Ces commissions sélectionnent les candidats d'après les seuls critères d'excellence universitaire et scientifique. En cas de non-attribution, il est possible de renouveler ultérieurement sa candidature. Tous les programmes de bourses et de subventions sont publiés sous réserve de la disponibilité des crédits au cours de l'année d'exercice. En outre, il est indispensable de bien respecter les délais de dépôt des dossiers indiqués pour chaque programme.

Procédure de candidature

En règle générale, les dossiers de candidature sont complétés en ligne et les notices d'informations ainsi que les listes de pièces à joindre correspondantes sont à télécharger depuis notre site Internet : <http://paris.daad.de> à la rubrique «Bourses».

Le retour des dossiers imprimés, datés, signés et accompagnés des pièces à joindre doit se faire impérativement par voie postale dans le respect de la date limite indiquée, le cachet de la poste faisant foi. Le DAAD ne confirme pas la bonne réception des dossiers de candidature.

L'envoi en courrier recommandé avec avis de réception est laissé à l'appréciation des candidats.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

En règle générale, tous les candidats à une bourse du DAAD doivent passer le test de langue du Goethe Institut, mis au point en collaboration avec le DAAD, et joindre à leur dossier le formulaire du DAAD (« *Sprachzeugnis für ausländische Bewerber* ») attestant leur niveau.

Le test peut être passé auprès des lecteurs d'allemand du DAAD en poste dans les départements d'allemand des universités françaises. Une liste des permanences des lecteurs peut être consultée à la rubrique « Langue » sur le site Internet du DAAD : <http://paris.daad.de>

Les candidats peuvent également s'adresser aux instituts Goethe et aux centres culturels allemands (adresses ci-contre).

Conditions particulières

Des conditions particulières sont appliquées selon le type de bourse souhaité, le niveau d'études et la langue de travail employée durant le séjour d'études ou de recherche :

1. Les bourses d'études

Le TestDaf Niveau 3 au minimum ou le DSH sont nécessaires à l'inscription régulière à l'université. À défaut au moment du dépôt de dossier, les candidats doivent joindre à leur candidature le test de langue « *Sprachzeugnis für ausländische Bewerber* ». Néanmoins, un test justifiant de bonnes connaissances en langue anglaise est accepté s'il s'agit d'un cursus d'études enseigné en anglais.

2. Les bourses de recherche de longue durée

Les candidats doivent passer le test de langue « *Sprachzeugnis für ausländische Bewerber* ». Néanmoins, si la langue de travail employée est autre que l'allemand, de bonnes connaissances linguistiques dans cette autre langue sont requises et doivent être attestées.

3. Les bourses de recherche de courte durée

Aucun test de langue n'est requis.

Cours d'allemand en ligne

Les candidats sélectionnés bénéficiant d'une bourse du DAAD d'une durée d'au moins 6 mois ont désormais la possibilité de participer à un cours d'allemand en ligne gratuit « DUO - Deutsch-Uni Online ». Les boursiers en sont informés lors de l'attribution de bourse que le DAAD-Bonn leur fait parvenir.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.deutsch-uni.com/daad

Adresses des instituts Goethe en France

LYON

18, rue François Dauphin
69002 Lyon
Tél. : 04 72 77 08 88
Fax : 04 72 40 91 55
Mél : info@lyon.goethe.org
Internet : www.goethe.de/lyon

TOULOUSE

4 bis, rue Clémence-Isaure
BP 11423
31014 Toulouse Cedex 6
Tél. : 05 61 23 08 34
Fax : 05 61 21 16 66
Mél : info@toulouse.goethe.org
Internet : www.goethe.de/toulouse

NANCY

39, rue de la Ravinelle
54052 Nancy
Tél. : 03 83 35 44 36
Fax : 03 83 32 43 45
Mél : info@nancy.goethe.org
Internet : www.goethe.de/nancy

STRASBOURG

Délégation du Goethe-Institut
Nancy à Strasbourg
Mme Erika Demenet
Université de Strasbourg,
« Le Pangloss »
22, rue Descartes
67084 Strasbourg cedex
Tél. : 03 68 85 63 21
Fax : 03 68 85 63 21
Mél : info@strasbourg.goethe.org
Internet : www.goethe.de/strasbourg

PARIS

17, avenue d'Iéna
75116 Paris
Tél. : 01 44 43 92 30
Fax : 01 44 43 92 40
Mél : sprache@paris.goethe.org
Internet : www.goethe.de/paris

Autres établissements habilités

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

Maison de Tübingen
19, rue du CANCEL
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 21 29 12
Fax : 04 42 21 29 13
Mél : cfaprovence@wanadoo.fr
Internet : www.cfaprovence.com

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 60 48 11
Fax : 04 67 66 22 29
Mél :
info@maison-de-heidelberg.org
Internet : www.maison-de-heidelberg.org

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre Culturel Allemand
en Bourgogne
29, rue Buffon, BP 32415
21024 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 68 07 00
Fax : 03 80 68 07 04
Mél : info@maison-rhenanie-palatinat.org
Internet : www.maison-rhenanie-palatinat.org

DE NANTES

1, rue du Guesclin
44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 39 43
Fax : 02 40 12 05 41
Mél : ccfanantes@gmx.net
Internet : ccfanantes.free.fr

CENTRE FRANCO-ALLEMAND (CEFA)

35, rue Saint Melaine
35000 Rennes
Tél. : 02 99 63 41 97
Fax : 02 99 38 97 83
Mél :
info@centre-franco-allemand.com
Internet : www.centre-franco-allemand.com

BOURSES POUR UN COURS DE LANGUE EN ALLEMAGNE

Afin de permettre aux étudiants et aux diplômés de l'enseignement supérieur d'approfondir leurs connaissances en langue allemande, le DAAD propose le choix entre deux catégories de bourses pour suivre un cours de langue en Allemagne (voir ci-après). Une préférence est donnée aux candidats qui présentent un projet d'études ou de recherche bien défini en France et nécessitant une meilleure maîtrise de la langue. Les bourses ne sont donc pas accordées en vue d'un avenir professionnel immédiat.

Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne et Bourses pour un cours de langue en université : Voir page suivante

CANDIDATURE EN LIGNE
<http://paris.daad.de>

**DATE LIMITE
DE DÉPÔT DES DOSSIERS**
15 novembre 2009

**RENSEIGNEMENTS
ET DÉPÔT DES DOSSIERS**
DAAD – Office Allemand
d'Echanges Universitaires
(M^{me} Eudine)
24, rue Marbeau / 75116 Paris
Tél. : 01 44 17 02 48
Mél : cours-de-langue@daad.de

Bourses pour un cours d'allemand intensif dans un institut de langue en Allemagne

Ces bourses sont accordées aux étudiants, aux diplômés de l'enseignement supérieur, aux doctorants et post-doctorants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs de toutes disciplines (à l'exception de la germanistique, allemand langue étrangère, des langues étrangères appliquées, de la traduction et de l'interprétariat) pour suivre un cours d'allemand intensif dans un des instituts de langue en Allemagne, figurant dans la liste que le DAAD fait parvenir en temps utile aux candidats sélectionnés. Le DAAD s'efforce de répondre aux souhaits des boursiers en tenant compte des places disponibles. Ne s'agissant pas de cours de langue spécialisés, seules des connaissances de base en langue allemande sont requises (du niveau minimum A1 au niveau maximum B2 du cadre européen commun de référence pour les langues).

DURÉE DE LA BOURSE

Deux mois consécutifs entre juin 2010 et janvier 2011 sans prolongation.

le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,

- être âgé de 19 ans minimum.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,
- niveau minimum d'études requis : Licence 2 (session de juin 2010),

MONTANT DE LA BOURSE

2300 euros pour deux mois consécutifs, versés directement à l'Institut de langue en Allemagne. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

Bourses pour un cours de langue en université

Ces bourses sont destinées aux étudiants de toutes disciplines ayant déjà de bonnes connaissances en langue allemande (niveau minimum B2 du cadre européen commun de référence pour les langues) en vue de suivre l'un des cours de langue et de civilisation organisés par les établissements d'enseignement supérieur allemands, mentionnés dans la brochure ou le CD-Rom « Sommerkurse in Deutschland », que le DAAD fait parvenir aux candidats sélectionnés. Le DAAD procède ensuite à l'inscription du boursier auprès de l'université choisie en fonction des places disponibles.

DURÉE DE LA BOURSE

3 à 4 semaines durant les mois d'été. Aucune prolongation n'est possible.

- niveau d'études requis : Licence 2, Licence 3 ou Master 1 (maximum) (session de juin 2010),

- être âgé de 19 ans minimum.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur,

MONTANT DE LA BOURSE

Attribution forfaitaire de 850 euros pour les frais d'inscription, de cours et de logement. Les frais de voyage sont à la charge du boursier.

FORMATION D'EXPERTS FRANCO-ALLEMANDS (PEA)

Financé par le ministère français des Affaires étrangères, ce programme s'adresse à deux catégories d'étudiants : **Étudiants germanistes LCE et LEA (allemand / anglais) inscrits en 2010 / 2011 en 2^e année de Licence**

- **Les étudiants de la filière LCE** suivront à l'université de Göttingen des cours de grammaire, de traduction, de littérature et de civilisation.
- **Les étudiants de la filière LEA** suivront dans le centre d'accueil à l'université de Bochum des cours de langue allemande, de langue anglaise, de sciences économiques et de droit.

Le programme d'enseignement est conçu, dans la mesure du possible, d'après le cursus français de la 2^e année de la licence. Les participants recevront cet enseignement sous la responsabilité d'un tuteur allemand. Avant le départ en Allemagne, les candidats sélectionnés sont tenus de se renseigner auprès de leur université d'origine sur les conditions de validation des acquis en Allemagne à leur retour en France.

2. Bourses pour étudiants non diplômés

DURÉE DE LA BOURSE

du 1^{er} septembre 2010
au 31 janvier 2011.

Aucune prolongation n'est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

325 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans une université,
- 1^{er} année complète de la Licence LCE allemand ou de la Licence LEA allemand/ anglais (session de juin 2010),
- un test de langue allemande n'est pas requis.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand
d'Échanges Universitaires
(M^{me} Eudine)

24, rue Marbeau

75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 48

Mél :

experts-franco-allemands@daad.de

DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

15 mai 2010

A la demande des universités, grandes écoles ou autres établissements de l'enseignement supérieur français, le DAAD subventionne, pour des groupes d'étudiants, un nombre limité de voyages d'études en Allemagne. Les groupes doivent assurer eux-mêmes l'organisation complète du voyage.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le nombre de participants est de 10 à 16 personnes au maximum, la durée du voyage est de 7 à 12 jours. Les groupes d'étudiants doivent être accompagnés d'un professeur de l'enseignement supérieur.

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait de 50 euros par personne et par nuit en Allemagne.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

par courrier adressé au
DAAD – Office Allemand
d'Echanges Universitaires
(M^{me} Leib)
24, rue Marbeau
75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 35
Mél : leib@daad.asso.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers complets doivent être présentés au plus tard quatre mois avant le voyage prévu et au plus tard le 15 juillet pour l'année en cours.

STAGES D'ETUDES POUR GROUPES D'ETUDIANTS

12

Sur invitation d'une université allemande, des groupes d'étudiants français accompagnés d'un professeur peuvent être pris en charge par le DAAD pour participer à un stage spécialisé organisé par une université allemande.

De même, des groupes d'étudiants allemands peuvent participer à des stages spécialisés organisés par un établissement d'enseignement supérieur en France.

Ce programme est donc basé sur un principe de réciprocité. Toutefois, la demande de prise en charge d'un groupe français doit être faite par l'université allemande accueillant ce groupe.

Sont susceptibles d'obtenir une subvention :

- des cours spécialisés, des séminaires (à l'exception des cours de langue), des ateliers de travail,
- des séjours à caractère scientifique.

2. Bourses pour étudiants non diplômés

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend un forfait journalier de 50 euros par participant (entre 10 et 16 personnes pour une durée de 7 à 12 jours). Les autres frais (voyage, etc.) devront être couverts par des moyens propres et / ou des subventions accordées par l'université d'accueil et / ou d'origine.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **1^{er} novembre 2009**
pour un stage de mars à mai 2010
- **1^{er} février 2010**
pour un stage de juin à août 2010
- **1^{er} mai 2010**
pour un stage de septembre 2010 à février 2011

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Referat 224 (Frau Katharina Klein)
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 882 370
Fax : 0049 228 882 447
Mél : k.klein@daad.de

I. Programmes du DAAD

STAGES D'ENSEIGNEMENT POUR PROFESSEURS STAGIAIRES EN HISTOIRE / GÉOGRAPHIE

13

Financé par le ministère français des Affaires étrangères dans le cadre du « Programme des Études en Allemagne (PEA) » et basé sur une coopération entre le ministère de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère des Affaires culturelles du Land Hesse, ce programme offre la possibilité aux professeurs stagiaires d'histoire / géographie d'effectuer un stage d'études et d'enseignement de trois mois en Allemagne.

Le programme vise à former des professeurs stagiaires de second degré, à l'enseignement d'une partie du programme français de leur discipline en allemand et ce, en particulier, dans les sections européennes des lycées français. Suite à une désignation de candidats par les IUFM à la rentrée 2010, un groupe de professeurs stagiaires sera accueilli par l'université de Francfort / M. pendant une période de trois mois à partir de janvier 2011. Le remplacement des professeurs stagiaires auprès de leur établissement en France pendant ce temps devra être assuré par les académies concernées.

À Francfort / M., les professeurs stagiaires effectuent un stage d'enseignement au sein d'un lycée et suivent en parallèle un programme de formation spécifique à l'université, orienté d'après leur discipline et complété par des cours de perfectionnement en allemand, sous la responsabilité d'un tuteur allemand.

DURÉE DU STAGE

3 mois (1^{er} janvier au 31 mars 2011).
Aucune prolongation n'est possible.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Être admis aux épreuves théoriques du CAPES ou à l'agrégation d'histoire / géographie 2010 et être inscrit dans un IUFM en qualité de professeur stagiaire pendant l'année scolaire 2010 / 2011.

AIDE FINANCIÈRE

307 euros par mois.
L'assurance maladie-accident est à la charge du candidat.

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 6 / 7
Niveau minimum requis :
C1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (M. Quenstedt)
24, rue Marbeau
75116 Paris
Tél. : 01 44 17 02 38
Mél : profs-stagiaires@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

15 octobre 2010

BOURSES D'ÉTUDES DE LONGUE DUREE POUR ARTISTES ET ARCHITECTES

Les bourses sont offertes aux candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études dans l'une des filières artistiques suivantes : arts plastiques, arts décoratifs, design, architecture, cinéma, mise en scène, théâtre, danse, chorégraphie ou musique.

Elles sont destinées à la poursuite des études ou à un approfondissement de formation dans une école supérieure des beaux-arts, de musique ou dans l'une des filières correspondantes au sein d'une université ou d'une Fachhochschule en Allemagne.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD mais c'est l'établissement allemand d'accueil qui décide de l'admission définitive du boursier. Il est donc indispensable que les candidats se mettent au préalable en contact avec un professeur de l'établissement dans lequel ils veulent poursuivre leur formation.

Les candidats ayant terminé un cycle d'études universitaires (licence) en musicologie, sciences théâtrales, etc. et désirant préparer un master / doctorat doivent déposer leur demande dans le cadre des bourses d'études ou de recherche de longue durée de toutes disciplines (voir pages 15 et 16).

DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1^{er} octobre 2010. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

excellentes connaissances en allemand,

- danse, chorégraphie : bonnes connaissances de base en allemand et de bonnes connaissances en anglais.

MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois.

Le cas échéant, une allocation d'études et de voyage, couverture sociale.

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- diplôme de fin d'études dans la spécialité,
- en règle générale, l'examen de fin d'études ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (M^{me} Peggy Rolland)

24, rue Marbeau

75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 34

Mél : artistes@daad.de

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 6 / 7

- arts plastiques, design, cinéma, musique : bonnes connaissances en langue allemande,
- théâtre et mise en scène :

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

1^{er} November 2009

BOURSES D'ÉTUDES DE LONGUE DURÉE

15

Ces bourses d'études offrent aux étudiants diplômés de toutes disciplines la possibilité de poursuivre leurs études en Allemagne au sein d'un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'État en vue d'y obtenir le Master / Diplom ou de faire une spécialisation, sanctionnée ou non par un diplôme obtenu en Allemagne.

Le séjour doit être justifié par un projet d'études précis et détaillé relevant de la discipline étudiée en France.

Il est indispensable que les candidats aient pris contact avec le futur établissement d'accueil.

DURÉE DE LA BOURSE

Entre 10 et 24 mois à partir du 1^{er} octobre 2010, selon la filière choisie et le projet d'études. Toutes les bourses sont initialement attribuées pour une année universitaire ; elles sont prolongées sur demande, en fonction des résultats obtenus et si la durée du cursus l'exige.

MONTANT DE LA BOURSE

750 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- licence, master 1, diplôme de fin d'études d'une grande école,
- le diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,
- la licence doit être validée au plus tard à la session de juin 2010,

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 6 / 7

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (Mme Peggy Rolland)

24, rue Marbeau

75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 34

Mél :

etudes-longue-duree@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 janvier 2010

BOURSES DE RECHERCHE DE LONGUE DURÉE

Ces bourses de recherche ou de complément de formation dans toutes les disciplines sont destinées aux doctorants et aux postdoctorants souhaitant effectuer un séjour de recherche de longue durée en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'État allemand.

Ces bourses permettent de réaliser :

- un projet de recherche de longue durée en Allemagne en vue de soutenir la thèse de doctorat dans le pays d'origine ou en Allemagne ;
- un projet de recherche ou un complément de formation de longue durée en Allemagne.

Il est indispensable que les candidats soient en contact avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand et que le projet de recherche ou de complément de formation soit réalisé sous la double tutelle d'un responsable français et d'un responsable allemand.

Dans le cas d'une cotutelle de thèse, il est demandé de fournir la convention signée par les directeurs de thèse, allemand et français. La durée de la bourse peut aller jusqu'à 18 mois échelonnés sur trois années consécutives.

Dans le cas d'un doctorat complet en Allemagne, la bourse est accordée initialement pour une durée d'une année. Elle peut ensuite être prolongée jusqu'à 3 ans et 4 ans dans les cas particuliers.

DURÉE DE LA BOURSE

7 à 10 mois à partir du 1^{er} octobre 2010. Dans certains cas justifiés, une prolongation de la bourse est possible.

- conditions de candidature particulières pour les études de médecine et de pharmacie (se renseigner auprès du DAAD).

MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale).

CONNAISSANCES DE L'ALLEMAND

voir p. 6 / 7

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires
(M^{me} Peggy Rolland)

24, rue Marbeau / 75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 34

Mél :

recherche-longue-duree@daad.de

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- master 2 ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le début de la thèse ne doit pas dater depuis plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature);
- doctorat pour un séjour de recherche postdoctorale non diplômant (jusqu'à 2 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature ; une prolongation est exclue);

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 janvier 2010

BOURSES DE RECHERCHE DE COURTE DURÉE

17

Le DAAD met à la disposition des doctorants et des jeunes chercheurs des bourses de courte durée destinées à la poursuite d'un projet de recherche ou de perfectionnement, non sanctionné par un diplôme en Allemagne, dans le cadre d'une thèse ou de recherches post-doctorales.

Le projet de recherche ou de perfectionnement doit être réalisé au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'Etat allemand.

Le séjour en Allemagne est destiné, en principe, à la poursuite des recherches indispensables au projet.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 6 mois.

Ni prolongation, ni renouvellement ne sont possibles.

MONTANT DE LA BOURSE

1000 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- master 2 ou équivalent (en règle générale, le début de la thèse ne doit pas dater de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature);
- doctorat (en règle générale, jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature)
- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives, etc. ;
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine et de pharmacie (se renseigner auprès du DAAD).

CANDIDATURE EN LIGNE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires
(M^{me} Eudine, M^{me} Peggy Rolland)
24, rue Marbeau / 75116 Paris
Tél. : 01 44 17 02 48/34
Mél : recherche-courte-duree@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- **1^{er} janvier 2010, pour un séjour entre mai et août 2010;**
- **1^{er} mai 2010 pour un séjour entre septembre et décembre 2010;**
- **1^{er} septembre 2010 pour un séjour entre janvier et avril 2011.**

PROGRAMME POSTDOCTORAL DAAD / ROCHE DIAGNOSTICS

Le DAAD et la Société Roche Diagnostics GmbH offrent des bourses aux jeunes chercheurs étrangers, ressortissants des pays de l'Union européenne et des États-Unis qui souhaitent, grâce à un séjour de recherche à Penzberg (près de Munich) ou à Mannheim, obtenir une qualification complémentaire dans l'un des centres de pointe européens de biotechnologie.

Les bourses sont destinées à de jeunes chercheurs pour lesquels une première expérience dans le domaine de la recherche industrielle et l'ouverture aux nouveaux points de vue qui en résulte, représentent une qualification importante pour leur carrière professionnelle. Les activités de recherche et de développement expérimentales dans les domaines **Pharma** et **Diagnostics** sont accompagnées d'un encadrement universitaire assuré par des enseignants allemands de l'enseignement supérieur.

La liste des domaines de recherche est proposée au centre de recherche Penzberg ou Mannheim. Elle peut être communiquée sur demande par mél.

Les candidats intéressés doivent indiquer un domaine de recherche prioritaire dans leur dossier de candidature ainsi que deux domaines secondaires en réserve.

DURÉE DE LA BOURSE

12 mois. Une prolongation jusqu'à 24 mois peut être accordée.

- la candidature doit être accompagnée de lettres de recommandation émanant de deux enseignants de l'enseignement supérieur, qui font état de l'aptitude scientifique et personnelle du candidat.

Il n'est pas nécessaire de disposer de connaissances en langue allemande préalables.

MONTANT DE LA BOURSE

- 1840 euros par mois;
- prise en charge des frais de voyage (aller-retour pour le centre de recherche);
- cours de langue allemande en Allemagne avant et pendant le séjour.

CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst / Referat 222
Postfach 20 04 04
D-53134 Bonn / Allemagne
Tél. : 0049 228 882 339
Fax : 0049 228 882 444
Mél : pharma@daad.de

DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures peuvent être déposées toute l'année.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être jeune chercheur titulaire du doctorat et hautement qualifié. La thèse ne doit pas être, au moment de l'entrée en vigueur de la bourse, antérieure à deux années et doit être, en règle générale, achevée avant 30 ans révolus;
- avoir des connaissances au moins dans l'une des disciplines suivantes : chimie, biochimie, biologie moléculaire, biologie cellulaire, bio-informatique ou biotechnologie;

REINVITATIONS D'ANCIENS BOURSIERS DU DAAD

19

Le DAAD offre des bourses à ses anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de 10 mois minimum en Allemagne.

Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'État allemand.

DURÉE DU SÉJOUR

1 à 3 mois selon le plan de travail établi par le candidat.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois ans.

INDEMNITÉS DE SÉJOUR

De 1840 à 1990 euros par mois selon le statut universitaire, exceptionnellement 2240 euros.

Les frais de voyage ne sont pas pris en charge.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- avoir bénéficié d'une bourse du DAAD de 10 mois minimum et être rentré en France depuis au moins trois ans;
- avoir l'un des diplômes suivants : master, doctorat;
- être accueilli dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche allemand et y disposer d'un poste de travail;

- le contenu et le calendrier du projet de recherche ou de travail doivent être établis en concertation avec l'établissement d'accueil ;
- une confirmation écrite doit être jointe au dossier.

CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Referat 312
Angelika Löckenhoff
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn / Allemagne
Tél. : 0049 228 882 592
Mél : loeckenhoff@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures peuvent être déposées toute l'année 4 mois avant l'entrée en vigueur de la bourse.

MISSIONS DE RECHERCHE

Le DAAD subventionne des missions de recherche destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche allemand, public ou reconnu par l'État allemand.

5. Bourses pour enseignants-chercheurs

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois selon le plan de travail établi par le candidat.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de trois années.

MONTANT DE LA BOURSE

De 1840 à 1990 euros par mois selon le statut universitaire, exceptionnellement 2240 euros. Les frais de voyage ne sont pas pris en charge.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- exercer en France au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche,
- avoir l'un des titres suivants : maître de conférences, professeur des universités,
- être accueilli au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand et y disposer d'un poste de travail,

- le projet de recherche doit être établi en concertation avec l'établissement d'accueil ; une confirmation écrite doit être jointe au dossier,
- les anciens boursiers de la Fondation Alexander von Humboldt sont priés de s'adresser en priorité à cette même fondation.

RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

<http://paris.daad.de>

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Referat 312

Angelika Löckenhoff

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn / Allemagne

Tél. : 0049 228 882 592

Mél : loeckenhoff@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures peuvent être déposées toute l'année 4 mois avant l'entrée en vigueur de la bourse.

Dans le cadre de son programme de soutien aux sciences humaines et sociales en coopération avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, le DAAD propose des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'études (1 à 5 jours) en France.

Les bénéficiaires sont les enseignants-chercheurs, titulaires d'un poste dans un établissement d'enseignement supérieur allemand, invités à donner une conférence dans le cadre de cette manifestation.

DURÉE

1 à 5 jours.

Montant de l'aide financière

Indemnité journalière (80 euros) et allocation forfaitaire pour frais de voyage (250 euros).

CONDITIONS ET DÉLAIS DE CANDIDATURE

Le programme doit être présenté par l'organisateur français, au moins 4 mois avant le colloque. Le DAAD contacte l'intervenant qui doit lui retourner le dossier au moins 4 semaines avant le début du colloque.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office Allemand d'Échanges Universitaires (M^{me} Marion Rolland)

24, rue Marbeau

75116 Paris

Tél. : 01 44 17 02 44

Mél : rolland@daad.asso.fr

Programme franco-allemand d'encouragement des échanges scientifiques liés à un projet, Procope est un programme de coopération bilatérale signé entre le DAAD et le ministère des Affaires étrangères français.

Le programme s'adresse :

- pour la partie française, à tous les laboratoires ou équipes de recherche, qu'ils appartiennent aux établissements de l'enseignement supérieur ou aux organismes de recherche,
- pour la partie allemande, à tous les organismes relevant du domaine de l'enseignement supérieur et aux centres de recherche extra-universitaires.

L'élaboration d'un projet commun de recherche sur lequel des scientifiques des deux pays travaillent est la condition préliminaire à la présentation d'une demande. Les dossiers sont examinés et approuvés par un comité scientifique mixte franco-allemand. Les partenaires accordent une importance toute particulière :

- à la spécialisation de la jeune génération scientifique dans le cadre d'un projet commun (Procope n'est pas destiné à financer une bourse de thèse complète. Par contre, un nombre limité de séjours de quelques mois peut être attribué.),
- à la formation complémentaire par la recherche,
- aux implications technologiques et industrielles des projets.

Le programme est ouvert à toutes les disciplines, y compris les sciences humaines et sociales, ainsi que l'interdisciplinarité.

DURÉE DU SÉJOUR

1 an, prolongation possible jusqu'à 24 mois.

FINANCEMENT

Le financement de 110 euros par jour ne concerne que les frais de mission résultant de l'échange des scientifiques, jeunes diplômés et chercheurs participant au projet. Chaque gouvernement finance, pour ses ressortissants, les voyages à destination de l'institut partenaire et les séjours dans ledit institut.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DEMANDES

EGIDE – Centre français pour l'accueil et les échanges internationaux

28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris

Tél. : 01 40 40 58 58
Fax : 01 42 06 86 08

Mél : recherche@egide.asso.fr
Internet : www.egide.asso.fr

DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DES DOSSIERS
par voie électronique uniquement :
<https://extranet.egide.asso.fr>

15 mai 2010
(sous réserve d'éventuels
changements)

PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ASSISTANTS PARLEMENTAIRES STAGIAIRES

23

Mis en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Assemblée nationale, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'université Humboldt de Berlin et le Deutsche Bundestag, le programme franco-allemand d'échange d'assistants parlementaires stagiaires offre à cinq étudiants français la possibilité d'effectuer un stage de neuf mois et demi à Berlin.

Une première sélection des candidatures sera effectuée en liaison avec l'Assemblée nationale. Les candidats retenus sont ensuite invités à se présenter à un entretien devant la commission franco-allemande de sélection à Paris dans le courant du mois de mai 2010. Les stagiaires retenus sont informés et pris en charge par les autorités allemandes.

DURÉE DU SÉJOUR

9 mois et demi

- octobre – février : période d'études à l'université Humboldt de Berlin
- mars – juillet : activité d'assistant auprès d'un parlementaire allemand.

MONTANT DE LA BOURSE

- 450 euros avec mise à disposition d'un logement ou bourse de 700 euros sans mise à disposition d'un logement;
- prise en charge des frais d'inscription à l'université.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être de nationalité française et avoir moins de 27 ans au 15 octobre 2010;
- avoir obtenu la licence et être inscrit au moins en master 1 dans l'année en cours, de préférence dans les disciplines telles que le droit, les sciences politiques ou les sciences sociales et humaines;
- attester d'une très bonne maîtrise de la langue allemande;
- avoir séjourné un temps significatif dans un pays germanophone dans le cadre d'études ou de stages;
- avoir de solides connaissances sur le rôle et le fonctionnement des institutions politiques allemandes et françaises, sur l'actualité politique des deux pays

ainsi que sur les relations franco-allemandes;

- connaître l'essentiel du droit constitutionnel et du droit électoral des deux pays. La lecture d'un ouvrage sur le droit constitutionnel français en français et allemand en allemand de leur choix est vivement conseillé pour les candidats non spécialistes;

MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les étudiants intéressés sont invités à consulter, à partir du 11 janvier 2010, les rubriques «Europe et international» puis «Appels à projets» du site www.enseignementsup-recherche.gouv.fr. L'appel à candidatures pour ce programme y sera publié avec un lien vers l'application permettant la saisie en ligne des candidatures.

RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
SG / DREIC, Bureau B2

M. Jean d'Yvoire

110, rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Tél. : 01 55 55 08 99

Mél : jean.dyvoire@education.gouv.fr

DATE LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES

La saisie des candidatures sera close le vendredi 12 mars à minuit.

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

24

L'OFAJ subventionne un certain nombre de séjours en Allemagne destinés aux étudiants français.

Séminaires franco-allemands à thème

organisés par des universités partenaires pour renforcer la coopération binationale.

Conditions de candidature et de financement : voir sur le site Internet

Bourses pour stages pratiques de 1 à 6 mois

destinées aux étudiants des 1^{er} et 2^e cycles de toutes disciplines pour effectuer des stages pratiques qui doivent faire partie intégrante des études, se dérouler en entreprise.

Conditions de candidature : présenter une convention de stage avec l'entreprise d'accueil (l'OFAJ ne se charge pas de la recherche des stages) et avoir une bonne connaissance de la langue allemande.

Bourses de recherche de 1 à 6 mois

destinées aux étudiants du 1^{er} au 3^e cycle de toutes disciplines pour effectuer un séjour de recherche à thème franco-allemand auprès d'une université allemande.

Conditions de candidature : avoir une bonne connaissance de la langue allemande et présenter un sujet de recherche franco-allemand ayant un intérêt certain pour les relations franco-allemandes.

Bourses pour recherches documentaires en Allemagne

de 2 semaines à 6 mois destinées aux étudiants des 2^e et 3^e cycles et aux jeunes chercheurs de toutes disciplines pour effectuer un séjour destiné à des recherches documentaires, collectes d'informations, interviews, etc. auprès d'institutions ou de personnalités en Allemagne.

Conditions de candidature : avoir une bonne connaissance lue, parlée et écrite de l'allemand et préparer un mémoire ou une thèse sur un thème en relation avec l'autre pays ou les relations franco-allemandes et nécessitant des recherches documentaires en Allemagne.

Bourses pour un cours de langue intensif

de 3 ou 4 semaines destinées aux étudiants de toutes disciplines à l'exception de la germanistique et de certaines filières de LEA.

Le stage doit précéder immédiatement un séjour d'études en Allemagne ou un stage pratique.

CONDITIONS GENERALES DE CANDIDATURE

Il faut être âgé de moins de 30 ans et déposer le dossier 3 mois avant le début du séjour. Les bourses de l'OFAJ ne peuvent pas être cumulées avec les bourses du DAAD et du CIERA.

RENSEIGNEMENTS

Office franco-allemand pour la

Jeunesse

51, rue de l'Amiral-Mouchez

75013 Paris

Tél. : 01 40 78 18 18 / Fax : 01 40 78

18 88 / Internet : www.ofaj.org

DURÉE DU SÉJOUR

variable selon les programmes.

UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA)

L'UFA est constituée par un réseau de 162 établissements d'enseignement supérieur membres et partenaires français et allemands.

Son objectif est de renforcer la coopération dans l'enseignement supérieur et la recherche entre la France et l'Allemagne. L'UFA est financée à parts égales par la France et l'Allemagne.

RENSEIGNEMENTS

les appels d'offres, les dates limites de dépôt des dossiers et les listes de projets en cours : www.dfh-ufa.org (rubrique Recherche)

Université franco-allemande

Deutsch-Französische

Hochschule

Villa Europa / Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken

Tél. : 0049 681 93 812 100

Fax : 0049 681 93 812 169

Mél : woelfle@dfh-ufa.org

Internet : www.dfh-ufa.org

A. Étudier en France et en Allemagne

Cursus intégrés binationaux et trinationaux

L'UFA dispose d'un campus décentralisé. Les étudiants de l'UFA sont inscrits dans deux établissements, en France et en Allemagne, effectuent leurs études dans un groupe d'étudiants intégré et obtiennent le diplôme de fin d'études français et allemand.

Ses principales missions sont de susciter, d'évaluer et de financer des cursus binationaux et trinationaux dans toutes les disciplines. A l'heure actuelle, 4.600 étudiants suivent l'un des quelques 140 cursus intégrés binationaux et trinationaux.

La liste complète des cursus intégrés est disponible dans le guide des études en ligne sur le site Internet www.dfh-ufa.org (rubrique Formations)

Financement : L'UFA soutient aussi bien les établissements partenaires (aides aux frais de fonctionnement, aides à la préparation linguistique spécifique) que les étudiants inscrits dans les cursus intégrés (aides à la mobilité durant la phase du séjour à l'étranger).

B. Soutien aux jeunes chercheurs

Formations doctorales, mobilité, mise en réseau

L'UFA soutient des coopérations en matière de recherche et de développement et favorise ainsi les échanges étroits et la coopération entre jeunes chercheurs.

Les différents programmes de soutien de l'UFA :

Les collèges doctoraux franco-allemands (CDFA)

Ce programme vise à mettre en place et à développer, selon le modèle des cursus intégrés, des formations doctorales structurées franco-allemandes qui mettent à profit les différences et complémentarités des soutiens à la formation doctorale des jeunes chercheurs des deux pays.

Financement : l'UFA soutient aussi bien les établissements partenaires (aides aux frais de fonctionnement, à la préparation linguistique, aux rencontres scientifiques et mesures publicitaires) que les doctorants inscrits dans les collèges doctoraux (aides à la mobilité et bourses durant la phase de séjour à l'étranger).

La cotutelle de thèse franco-allemande

La cotutelle permet aux doctorants d'effectuer leur travail au sein de deux établissements d'enseignement supérieur de part et d'autre de la frontière. Le soutien est destiné aux doctorants de toutes disciplines. Les demandes de soutien peuvent être déposées deux fois par an en réponse à l'appel d'offres permanent.

Financement : 1.500 euros par an (max. 4.500 euros, dont 1.000 euros au total pour les frais de déplacement des membres participant à la soutenance commune). Un soutien de 1.000 euros est également proposé pour permettre la tenue de la soutenance (remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des membres du jury).

Les ateliers franco-allemands

sont des rencontres, colloques et conférences organisés par et pour des jeunes chercheurs de toutes disciplines (20 participants au maximum). Les ateliers ont pour vocation de faciliter le développement de réseaux franco-allemands de jeunes chercheurs, privilégiant en premier lieu une approche interdisciplinaire. Les ateliers sont ouverts à toutes les disciplines.

Financement : L'UFA soutient les ateliers sous forme de contribution aux frais de fonctionnement. Celle-ci s'élève à 100 euros par participant et par jour pour un atelier de quatre jours au maximum (8.000 euros maximum).

Les écoles d'été franco-allemandes de l'UFA

s'adressent à un large public de chercheurs, de jeunes chercheurs et d'étudiants en master ou en fin d'études. Ces manifestations, pouvant s'étendre sur deux semaines, portent sur une thématique concernant un sujet scientifique d'actualité permettant des échanges entre les communautés scientifiques française et allemande.

Financement : Une subvention forfaitaire de 10.000 euros est accordée à chaque école d'été franco-allemande à laquelle s'ajoute un complément de 400 euros par participant (à la manifestation).

Le dialogue interculturel

Cet appel à projets, spécialement consacré au transfert des savoirs et des connaissances, s'adresse aux scientifiques et leur permet d'organiser des manifestations scientifiques (congrès franco-allemands, colloques, ateliers).

Financement : 10.000 euros maximum.

FRANCEMOBIL : LECTEURS FRANCOPHONES EN DÉPLACEMENT DANS LES ÉCOLES

FranceMobil est une initiative commune de la Robert Bosch Stiftung et de l'Ambassade de France en Allemagne.

Depuis septembre 2002, une douzaine de lecteurs francophones sillonne chaque année les différents Länder pour soutenir et promouvoir l'enseignement du français, tour à tour animateurs d'ateliers de langue, assistants dans les classes, messagers de la France et du français dans les écoles primaires, les lycées, les «Realschulen», les écoles professionnelles, auprès des parents, des élèves, des enseignants et des responsables locaux.

Les assistants FranceMobil sont répartis dans les différents Länder et travaillent en étroite collaboration avec l'attaché de coopération pour le français et le Centre Culturel et de Coopération Linguistique (C.C.C.L.) de leur région.

Un véhicule est mis à leur disposition par la Renault Nissan AG. Les services culturels de l'Ambassade de France et la Robert Bosch Stiftung assurent leur formation avant et pendant le déroulement du projet et mettent à leur disposition la documentation nécessaire.

DURÉE DU LECTORAT

- 11 mois (début septembre 2010 à fin juillet 2011), contrat éventuellement renouvelable ;
- participation impérative au stage de formation à Stuttgart au début du mois de juillet 2010.

MONTANT DE LA BOURSE

1150 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- niveau licence minimum;
- posséder un bon niveau de la langue allemande;
- expérience en enseignement du FLE, si possible aussi en écoles primaires;
- permis de conduire classe B.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Sous forme d'une lettre de motivation et d'un curriculum auprès de l'Ambassade de France en RFA

Service Culturel
M. l'Attaché de coopération pour le français
Pariser Platz 5
D-10117 Berlin

RENSEIGNEMENTS

Robert Bosch Stiftung
M^{me} Christina Hesse
Tél. : 0049 711 460 84 160
Fax : 0049 711 460 84 10 160
Mél : christina.hesse@bosch-stiftung.de
Internet : www.kultur-frankreich.de/francemobil/

DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Premier trimestre 2010

(sous réserve que le programme soit reconduit)

PROGRAMME POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

29

Le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie a pour objectif général de contribuer, par l'éducation et la formation tout au long de la vie, au développement de la Communauté en tant que société de la connaissance avancée, caractérisée par un développement économique durable, des emplois plus nombreux et meilleurs, et une cohésion sociale accrue, tout en assurant une bonne protection de l'environnement pour les générations futures. En particulier, il vise à favoriser les échanges, la coopération et la mobilité entre les systèmes d'éducation et de formation au sein de la Communauté, afin qu'ils deviennent une référence de qualité mondiale.

Le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie se divise en sous-programmes sectoriels :

- **le programme Comenius**, qui vise les besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les participants à l'enseignement préscolaire et scolaire jusqu'à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ainsi que les établissements et organisations dispensant cet enseignement ;
- **le programme Erasmus**, qui vise les besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les participants à l'enseignement supérieur formel et à l'enseignement et à la formation professionnels de niveau supérieur, ainsi que les établissements et organisations dispensant ou facilitant cet enseignement et cette formation ;
- **le programme Leonardo da Vinci**, qui vise les besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les participants à l'enseignement et à la formation professionnels autres qu'au niveau supérieur, ainsi que les établissements et organisations dispensant ou facilitant cet enseignement et cette formation ;
- **le programme Grundtvig**, qui vise les besoins en matière d'enseignement et d'apprentissage des participants à toutes les formes d'éducation des adultes, ainsi que les établissements et organisations dispensant ou facilitant cette éducation ;
- **le programme transversal**, qui vise la coopération et l'innovation politique en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie ; la promotion de l'apprentissage des langues ; le développement de services, de pédagogies et de pratiques innovants fondés sur les TIC ; la diffusion et l'exploitation des résultats d'actions soutenues au titre du programme et l'échange de bonnes pratiques.

RENSEIGNEMENTS

Agence Europe-Education-Formation France
25, quai des Chartrons / 33080 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 00 94 00 / Fax : 05 56 00 94 80
Mél : contact@ze2f.fr / Internet : www.europe-education-formation.fr

7^E PROGRAMME-CADRE DE RECHERCHE (2007-2013)

30

Le « 7^e Programme-cadre de recherche et de développement » (PCRD) valorise les actions de recherche et de développement technologique, en cofinançant des projets menés en partenariat afin de renforcer et structurer l'Espace européen de la recherche (EER) et mener des actions spécifiques dans le domaine de l'énergie atomique (EURATOM).

CONDITIONS DE FINANCEMENT

Les conditions varient en fonction de chaque action.

En règle générale, le financement communautaire n'est jamais de 100 %. Un cofinancement est obligatoire.

Il n'y a pas de quotas nationaux pour l'octroi des subventions. Les projets doivent respecter les principes éthiques fondamentaux.

DÉMARCHES ET RENSEIGNEMENTS

Internet :

<http://europa.eu>

www.eurosfaire.prd.fr

http://cordis.europa.eu/home_en.html

- suivre les appels d'offres publiés au JOUE et sur le site Cordis,
- retirer un dossier de participation auprès des points de contact nationaux qui informent et conseillent les porteurs de projets.

Informations sur les actions et les financements de l'Union Européenne en matière d'éducation et de formation professionnelle.

RENSEIGNEMENTS

Internet : www.touteurope.fr

Relais Europe Direct : adresses des Europe Direct sur le site :

http://ec.europa.eu/france/proxi/reseau_europe-direct_fr.htm

La fondation Alexander von Humboldt (AvH) offre à des chercheurs étrangers hautement qualifiés (postdoc) la possibilité de mener à bien un projet de recherche de leur choix en Allemagne.

Bourses de recherche

DURÉE DE LA BOURSE

6 à 24 mois / 6 à 18 mois.

MONTANT DE LA BOURSE ET DES INDEMNITÉS

- 2250 / 2450 euros par mois plus des indemnités pour les frais de voyage et d'installation, des allocations familiales,
- des bourses supplémentaires pour 2 à 4 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- un diplôme universitaire comparable au doctorat allemand,
- des publications scientifiques,
- des connaissances linguistiques appropriées : l'allemand pour les spécialistes des sciences

humaines et sociales et l'allemand ou l'anglais pour les spécialistes des sciences exactes, les médecins et les ingénieurs.

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le comité se réunit trois fois par an (en mars, juillet et novembre).

Les dossiers de candidature peuvent être demandés tout au long de l'année à :

Alexander von Humboldt-Stiftung

Jean-Paul-Str. 12 / D-53173 Bonn

Tél. : 0049 228 833 0

Fax : 0049 228 833 212

Mél : info@avh.de

Internet :

www.humboldt-foundation.de

Prix Humboldt de la recherche

En outre, la AvH attribue à des chercheurs étrangers de toutes disciplines environ 100 prix Humboldt par an comportant une invitation à un séjour de recherche en Allemagne (6 à 12 mois).

Les lauréats français sont sélectionnés sur désignation par des chercheurs allemands de réputation internationale.

Ces prix sont dotés d'un montant maximum de 60.000 euros.

Prix Friedrich Wilhelm Bessel pour la recherche

La AvH attribue actuellement 25 prix Friedrich Wilhelm Bessel décernés à de jeunes chercheurs étrangers de très haut niveau en récompense de l'excellence de leurs travaux de recherche.

Ces prix sont dotés d'un montant pouvant aller jusqu'à 45.000 euros.

Prix Max-Planck pour la recherche

La AvH et la Société Max Planck attribuent en commun les prix Max Planck pour la recherche à d'éminents chercheurs allemands et étrangers de réputation internationalement confirmée. Les prix sont dotés chacun d'un montant pouvant aller jusqu'à 750.000 euros.

L'appel d'offres vise, selon les années, des disciplines différentes.

DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT (DFG)

Professeurs invités (Mercator-Gastprofessuren)

La Deutsche Forschungsgemeinschaft peut, à la demande d'universités allemandes, financer le séjour de chercheurs ou enseignants-chercheurs étrangers de haute qualification, à condition que ce séjour corresponde à un intérêt particulier de la recherche et de l'enseignement en Allemagne.

La durée du séjour est, en principe, de 3 à 12 mois.

Programmes en coopération avec des organisations scientifiques étrangères

La Deutsche Forschungsgemeinschaft ouvre de plus en plus ses programmes aux jeunes chercheurs étrangers, notamment dans le cadre de projets de coopération et de soutien à la relève scientifique. Elle finance actuellement 236 Graduiertenkollegs (écoles doctorales) dont 55 Internationale Graduiertenkollegs (dont 8 avec la France), dans lesquelles les doctorants ont la possibilité de terminer leur thèse dans le cadre d'un programme de recherche coordonné. Ces centres sont ouverts aux diplômés des établissements d'enseignement supérieur allemands et étrangers. Les jeunes chercheurs intéressés trouveront la liste de ces écoles doctorales dans la page d'accueil de la DFG : www.dfg.de et de plus amples informations sur ces aides dans le chapitre « Internationale Nachwuchsförderung ».

Par ailleurs, la DFG a conclu avec le CNRS et l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) des accords de coopération scientifique. Ces accords prévoient, entre autres, l'échange de chercheurs travaillant sur des projets de recherche communs, l'organisation de colloques et de conférences favorisant les consultations et l'échange de résultats scientifiques. Les chercheurs français désireux de participer aux échanges stipulés dans ces accords doivent adresser leur candidature au CNRS.

RENSEIGNEMENTS

CNRS

DAE – Bureau Europe de l'Ouest

3, rue Michel-Ange

75794 Paris Cedex 16

Tél. : 01 44 96 44 59

Fax : 01 44 96 49 10

DFG

IZ – Bereich Westeuropa

Kennedyallee 40

D-53175 Bonn

Tél. : 0049 228 885 2372

Fax : 0049 228 885 2550

Mél : Achim.Haag@dfg.de

La Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften (MPG - Société Max Planck pour la promotion des sciences) regroupe 79 instituts de recherche et 105 groupes de travail indépendants dans tous les domaines et représente en Allemagne, à côté des universités, le potentiel le plus important en recherche fondamentale. À ce titre, elle accueille également dans ses instituts des chercheurs étrangers, à condition toutefois que leurs projets de recherche soient susceptibles d'intéresser le Max-Planck-Institut concerné. Pour un tel séjour, ces chercheurs peuvent bénéficier d'une subvention de la Max-Planck-Gesellschaft. Celle-ci ne centralise pas les processus d'attribution des bourses. Les instituts Max-Planck choisissent eux-mêmes leurs candidats. Chaque scientifique intéressé doit s'adresser aux instituts Max-Planck relevant de son domaine de recherche, selon son profil individuel.

L'organisation partenaire de la Max-Planck-Gesellschaft en France est le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). La coopération entre le CNRS et la Max-Planck-Gesellschaft fait l'objet d'un accord qui prévoit de concentrer la coopération sur des projets communs et d'utiliser pour cela les mécanismes existants (PICS, LEA, GDRE). Une importance particulière est accordée aux Laboratoires Européens Associés (LEA) qui sont les instruments de coopération internationale du CNRS. Il existe à l'heure actuelle 10 LEAs (Laboratoires Européens Associés), 3 GDREs (Groupements de Recherche Européens), un en préparation et pas de PICS (Programme International de Collaboration Scientifique).

RENSEIGNEMENTS

Max-Planck-Gesellschaft
Referat für internationale Beziehungen
Hofgartenstr. 8
D-80539 München
Tél. : 0049 89 21 08 0
Fax : 0049 89 21 08 11 11
Internet : www.mpg.de

CNRS

DAE – Europe de l'Ouest
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 96 48 30
Fax : 01 44 96 49 10

DEUTSCH-FRANZÖSISCHES INSTITUT LUDWIGSBURG (DFI)

L'Institut Franco-Allemand de Ludwigsburg (Bade-Wurtemberg) est un centre de recherche et de documentation spécialisé dans l'étude de la France contemporaine et des relations franco-allemandes. Depuis de nombreuses années, il offre une série de séminaires d'une semaine sur la « coopération et communication franco-allemandes ».

Les séminaires s'adressent aux cursus universitaires franco-allemands (surtout dans les disciplines scientifiques, techniques et de gestion) ainsi qu'aux fonctionnaires français et allemands. Le but des séminaires est d'améliorer les compétences de communication dans les projets de coopération franco-allemande. Les groupes mixtes, de 14 à 16 participants, seront formés par les collaborateurs du dfi.

FINANCEMENT

Les frais de séjour, d'enseignement et de sorties en groupe sont à la charge de l'Institut. Une participation personnelle d'environ 150 euros est demandée.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Deutsch-Französisches Institut
Asperger Str. 34
D-71634 Ludwigsburg
Tél. : 0049 7141 930 30
Fax : 0049 7141 930 350
Mél : info@dfi.de
Internet : www.dfi.de

Fondé en décembre 1992 à Berlin, par une décision commune des gouvernements français et allemand, le Centre Marc Bloch, centre franco-allemand de recherche en sciences sociales, est un centre de recherche placé sous la tutelle conjointe du ministère des Affaires étrangères et européennes et du CNRS (UMIFRE14 - USR 3130). Il est soutenu, chaque année, par le ministère français de la Recherche et, depuis 2001, par le ministère allemand de l'Education et de la Recherche (BMBF). Par ailleurs, il est lié par convention à différentes institutions en France, en Allemagne et en Europe centrale et orientale.

Situé dans une perspective pluridisciplinaire, le Centre accueille toutes les disciplines des sciences sociales, notamment : histoire, science politique, sociologie, droit, géographie, anthropologie, démographie, philosophie, sciences économiques, germanistique, romanistique, histoire de l'art.

Le Centre a pour vocation de réunir des chercheurs, des postdoctorants et des doctorants français, allemands et européens de l'est.

Il organise à leur intention un séminaire de méthode durant lequel sont présentés et discutés les travaux en cours.

Il suscite par ailleurs des séminaires de recherche orientés vers ses axes prioritaires et auxquels sont invités des intervenants des universités françaises et européennes.

Les chercheurs du Centre assurent un tutorat pour les doctorants accueillis par l'établissement.

L'activité scientifique s'organise autour des quatre axes de recherche suivants :

1. Exercices et représentations du pouvoir
2. Reconfiguration des espaces en Europe
3. Savoirs et pratiques
4. Philosophie et théorie sociale

Le Centre accorde des bourses de recherche d'une durée d'un à trois mois à de jeunes chercheurs (niveau master et doctorat). Les boursiers bénéficient d'une aide financière de séjour. Le Centre accorde également des bourses de longue durée (BAR) du MAEE et du BMBF. Le Centre offre aux membres rattachés l'accès gratuit à ses infrastructures. L'accord d'une bourse reste subordonné à l'inscription du projet de recherche dans une des thématiques du Centre ainsi qu'à une insertion prévue dans une institution allemande.

RENSEIGNEMENTS

Centre Marc Bloch

Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales

Schiffbauerdamm 19

D-10117 Berlin

Tél. : 0049 30 20 93-37 95/-37 96 / Fax : 0049 30 20 93-37 98

Mél : info@cmb.hu-berlin.de / Internet : www.cmb.hu-berlin.de

INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE EN ALLEMAGNE

36

Organisme relevant du ministère des Affaires étrangères et lié par convention au CNRS, l’Institut Français d’Histoire en Allemagne, fondé en 1977, est à la fois une structure de recherche et un lieu d’échange et d’information, axés sur les sciences historiques pour la période allant du Ve siècle au milieu du XXe siècle dans l’espace germanique.

L’IFHA met des aides à la recherche à la disposition des étudiants, à partir du master 1, et des chercheurs historiens de tous niveaux désirant travailler en Allemagne.

Il organise d’autre part des rencontres scientifiques, des journées d’études doctorales et édite une revue annuelle, le Bulletin d’Information de l’Institut Français d’Histoire en Allemagne, adressée sur demande justifiée aux chercheurs, centres et bibliothèques.

Il recrute chaque année un ou deux boursiers d’aide à la recherche (BAR) affectés pour une période d’un à deux ans auprès de l’IFHA afin d’yachever une thèse en histoire allemande ou franco-allemande. L’institut Français d’Histoire en Allemagne peut également accorder des aides à la publication ou des soutiens à la traduction dans ses domaines scientifiques de compétence.

MONTANT DE L'AIDE

150 euros à 900 euros.

Les frais de voyage et d’hébergement sont à la charge du boursier. Deux bourses d’été (« bourse Mandrou » de 1500 euros pour les doctorants, « bourse Monod » de 1800 euros pour les postdoctorants) sont également attribuées chaque année.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être titulaire de la licence,
- être étudiant ou enseignant-chercheur dans un établissement français d’enseignement et / ou de recherche.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

Institut Français d’Histoire en Allemagne

Senckenberganlage 31

Hauspostfach 141

D-60325 Frankfurt/Main

Tél. : 0049 69 798 39100

Fax : 0049 69 798 39010

Mél : mhfa@mhfa.mpg.de

Internet : www.ifha.fr

Les demandes de bourse peuvent être déposées toute l’année.

La Fondation Maison des Sciences de l'Homme Paris entretient depuis sa fondation en 1960 d'étroites relations avec le monde de la recherche allemande en sciences humaines et sociales. Dans tous les domaines des SHS, elle a initié et soutenu des collaborations scientifiques entre institutions, chercheurs et groupes de recherche allemands et français. Ces coopérations s'appuient sur des relations de travail avec des partenaires institutionnels allemands (DAAD, DFG, Fritz Thyssen Stiftung, Goethe Institut, Stiftung Volkswagen, Robert Bosch Stiftung...), avec d'importants centres de recherche (Wissenschaftszentrum Berlin, Wissenschaftskolleg Berlin, le ZIF et différents instituts de la Max-Planck-Gesellschaft...) ainsi qu'avec un grand nombre de centres de recherche universitaires.

Des invitations de chercheurs et enseignants allemands pour des séjours de recherche en France constituent un des principaux instruments pour la mise en œuvre des coopérations scientifiques bilatérales ou multilatérales avec l'Allemagne. Les invitations pour des séjours de recherche de chercheurs français en Allemagne constituent un autre volet. La FMSH héberge en outre des centres de recherche ou des groupes de recherche spécialisés sur l'Allemagne tels que le CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne) de 2000 à 2001 et le CRIA (Centre de recherche internationale sur l'Allemagne) depuis 2001. Elle dispose d'un programme de traduction et de publication franco-allemand (soutien financier à la publication de travaux et de revues) et conserve dans la bibliothèque de la fondation un des fonds les plus importants de langue allemande à Paris.

Allocations de recherche « Clemens Heller » pour des séjours de recherche postdoctoraux en Allemagne.

En coopération avec la Fondation Fritz Thyssen (Cologne), la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Paris) accorde des allocations postdoctorales à de jeunes chercheurs en sciences de l'homme et de la société, et en particulier en sociologie, sciences politiques et anthropologie, qui souhaitent réaliser un projet de recherche au sein d'un institut de recherche en Allemagne.

Le projet de recherche doit être accepté également par un laboratoire en Allemagne qui s'engage à assurer l'accueil scientifique des candidats.

DURÉE DE L'ALLOCATION

3 à 9 mois.

MONTANT DE L'ALLOCATION

1.700 euros par mois (1.000 euros pour les postdoctorants percevant un salaire d'une institution tierce : Université, CNRS, etc.).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

doctorat et appartenance à un centre ou à un groupe de recherche français.

RENSEIGNEMENTS

Fondation Maison des Sciences de l'Homme

M^{me} Raquel Sanz-Barrio

54, boulevard Raspail

75006 Paris

Tél. : 01 49 54 21 87

Fax : 01 49 54 21 33

Mél : sanzbarr@msh-paris.fr

Internet : www.msh-paris.fr

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'ALLEMAGNE (CIERA)

Créé en 2001, le Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA) regroupe, dans un organisme indépendant, les activités et les contributions de onze institutions françaises dans le domaine des études allemandes (CNRS, CIRAC, EHESS, ENS-LSH, ENS, IEP de Grenoble, Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Universités de Cergy-Pontoise, Paris I, Paris IV et Lyon II). Il bénéficie d'un soutien important de l'Office Allemand d'Échanges Universitaires (DAAD) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Il met en réseau des formations de master et de doctorat en proposant des séminaires communs, un programme d'encadrement doctoral et des programmes de formation-recherche coordonnés. De vocation interdisciplinaire, il accueille des étudiants en sciences humaines et sociales, notamment en sociologie, histoire, sciences politiques, droit, économie, études germaniques, géographie, philosophie, anthropologie, arts. Il s'appuie sur des équipes de recherche (CNRS, universités, grands établissements) ainsi que sur un vaste réseau de coopération nationale et internationale. Installé sur deux sites, à Paris et à Lyon, il constitue à la fois un pôle de formation et de recherche et un lieu de rencontre de jeunes chercheurs français, allemands et, plus largement, européens.

Afin d'améliorer les conditions de formation des étudiants, le CIERA accorde des aides à la mobilité à partir du master 2 destinées à financer des séjours de recherche sur le terrain en Allemagne et dans les pays de langue allemande. Il propose également des bourses de stage en entreprise à partir du master 1. Ces aides s'adressent à l'ensemble des étudiants français et étrangers, à condition qu'ils soient inscrits depuis au moins un an dans une université française.

RENSEIGNEMENTS

**Centre interdisciplinaire d'études
et de recherches sur l'Allemagne
(CIERA)**

Maison de la recherche

28, rue Serpente
75006 Paris

Tél. : 01 53 10 57 35

Fax : 01 53 10 57 39

Mél : info@ciera.fr

Internet : www.ciera.fr

Frankreich-Zentrum der Freien Universität Berlin

Prof. Dr. Margarete Zimmermann

Prof. Dr. Etienne François (Directeur émérite)

Rheinbabenallee 49/D-14199 Berlin

Tél. : 0049 30 83 85 04 65 / Fax : 0049 30 83 85 04 79

Mél : margarete.zimmermann@fu-berlin.de

etienne.francois@fu-berlin.de

Internet : www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Prof. Dr. Rolf G. Renner

Dr. Barbara Schmitz, Dr. Fernand Hörner

Frankreich-Zentrum Universität Freiburg

D-79085 Freiburg

Tél. : 0049 761 203 2007 / Fax : 0049 761 203 2006

Mél : frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de

Internet : www.fz.uni-freiburg.de

Frankreich-Zentrum der Universität Leipzig

Prof. Dr. Ulrich Johannes Schneider

Prof. Dr. phil. habil. Matthias Middell

Henriette Fleischer M.A.

Adresse postale : Universität Leipzig / Frankreich-Zentrum

Thomaskirchhof 20/D-04103 Leipzig

Tél. : 0049 341 97 33 489 / Fax : 0049 341 97 30 249

Mél : frzsouni@uni-leipzig.de / Internet : www.uni-leipzig.de/zhs/frz

Frankreichzentrum der Universität des Saarlandes

Prof. Dr. Dr. h. c. Rainer Hudemann

Sandra Duhem

Postfach 15 11 50/D-66041 Saarbrücken

Tél. : 0049 681 302 2399 / Fax : 0049 681 302 4963

Mél : fz@mx.uni-saarland.de

Internet : www.uni-saarland.de/fz

AIESEC est la plus grande organisation internationale (ONG) pour les jeunes qui souhaitent découvrir et exploiter leur potentiel afin d'avoir un impact positif sur la société.

Pour atteindre cet objectif tous les ans, AIESEC offre plus de 5.000 postes à responsabilités, organise plus de 350 conférences et séminaires et coordonne un programme international d'échange de stage qui permet à 4.000 membres de partir vivre et travailler à l'étranger. Présente dans plus de 950 universités de 100 pays et territoires, AIESEC vous offre l'opportunité de :

- Développer votre leadership
- Acquérir des compétences pratiques de management
- Obtenir une expérience à l'international
- Vous construire un réseau personnel
- Vous connaître mieux afin de déterminer vos objectifs personnels

Chaque membre se voit donc offrir un panel d'opportunités aux perspectives internationales telles que : gestion de projet, échange international, conférences, séminaires, mentor, expériences interculturelles, postes à responsabilités, communautés virtuelles, cercles d'apprentissage ...

De part leur implication dans ces activités, les membres vont ainsi développer les 4 caractéristiques suivantes :

Responsabilité Sociale, Sensibilité Culturelle, Entreprenariat et Apprentissage Continu.

AIESEC en chiffres :

100 pays et territoires, 22000 étudiants, 950 campus, 4.000 opportunités d'expériences à l'étranger, 350 conférences nationales et internationales de formation et 5.000 postes à responsabilités par an.

AIESEC est reconnue d'utilité publique et dispose d'un siège consultatif à l'ONU.

RENSEIGNEMENTS

AIESEC France

14, rue de Rouen

75019 Paris

Tél. : 01 40 36 22 33

Mél : france@aiesec.net

Internet : www.aiesec.org/france

L'IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) a pour vocation l'organisation de stages techniques, scientifiques et en architecture dans les entreprises d'environ 89 pays membres de cette association.

DURÉE DES STAGES

2 à 3 mois en général.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- posséder une bonne connaissance de l'allemand ou de l'anglais,
- proposer un stage en France pour un étudiant étranger,
- adhésion à l'IAESTE de l'établissement d'enseignement de l'étudiant : 250 euros par an ou à défaut adhésion de l'étudiant : 50 euros,
- frais de dossier : 150 euros.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- L'indemnité allouée de 650 euros par mois en général (versée, le cas échéant, intégralement ou en partie par le DAAD ou par l'entreprise) permet de couvrir les frais de logement et de nourriture .
- Les frais de voyage et l'assurance sont à la charge de l'étudiant .

- Les étudiants ayant obtenu un stage en Allemagne peuvent demander une bourse pour un cours de langue de 4 semaines, financé par l'Office Franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

CANDIDATURES

retrait des dossiers d'inscription entre septembre et fin novembre.

RENSEIGNEMENTS

IAESTE France

INSA – Lyon

Bâtiment Marco Polo

20, avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne cedex

Mél : iaeste@insa-lyon.fr

Internet : <http://iaeste.free.fr>

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

10 décembre 2009

POSTES DE LECTEUR DE FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ ALLEMANDE

Des postes de lecteur de français sont proposés à des candidats qualifiés et désirant enseigner la langue, la civilisation et / ou la littérature françaises dans une université allemande.

Il peut être également demandé d'avoir une expérience de l'enseignement et / ou une formation en FLE.

La durée du lectorat peut varier de 1 à 5 ans. Les obligations de service sont de 12 à 16 heures hebdomadaires.

Étant donné qu'il n'existe pas d'organisme français ou allemand centralisant l'offre, il est conseillé de s'adresser directement aux départements de romanistique des universités et de consulter la presse allemande (« Die Zeit ») dans laquelle sont publiés les postes vacants.

ANNONCES DES POSTES VACANTS

Internet : www.romanistik.de et www.zeit.de

POSTES D'ASSISTANT DE FRANÇAIS DANS UN LYCÉE ALLEMAND

43

Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), établissement public national sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, gère le programme d'échange d'assistants de langue. Les candidats doivent être âgés de 20 à 35 ans, être de nationalité française, avoir des compétences en allemand et être régulièrement inscrits dans une université française.

Tout candidat doit impérativement passer un entretien avec un ou deux enseignants de son université. La campagne de recrutement s'ouvre à la mi-octobre et s'achève fin février.

Attention : L'étudiant doit tout d'abord se préinscrire auprès de son département/UFR afin d'obtenir un identifiant qui sera envoyé à son adresse électronique et lui permettra ensuite d'accéder au dossier en ligne.

V. Autres

RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires sur les diplômes requis, les modalités d'inscription et les conditions de travail peuvent être obtenus auprès du CIEP en contactant :

M^{lle} Anne-Lise Goepp

Chargeée de programme

Unité des assistants

1, rue Léon Journault

92318 Sèvres Cedex

Tél. : 01 45 07 60 95

Fax : 01 45 07 60 76

Mél : goepp@ciep.fr

Internet :

www.ciep.fr/assistantfr/index.php

Programme de cours à Berlin de la Studienstiftung des deutschen Volkes

La Studienstiftung, bénéficiant d'une grande réputation en Allemagne et dans le monde entier, et la fondation Hertie invitent chaque année une trentaine de jeunes étudiants européens issus de toutes les disciplines à participer, pendant leur séjour d'études à Berlin ou dans le Brandebourg, à une série de conférences sur les grands thèmes européens. La réalisation en groupe d'un projet d'étude concernant la politique, l'histoire et la culture européenne constitue le second volet de ce programme. Des chercheurs hautement qualifiés et réputés sont mis en étroite collaboration avec les étudiants boursiers.

Les boursiers doivent impérativement être inscrits à l'une des universités de Berlin ou du Brandebourg et suivre le programme avec assiduité parallèlement à leurs études.

Le programme se compose entre autres d'une semaine d'introduction, de soirées de discussion ou de conférences hebdomadaires, de plusieurs séminaires sur des sujets divers (tels que le management du travail en groupe, l'expression théorique, la technique de présentation ou la négociation) ainsi que du travail en projet. Pendant la pause semestrielle (de mi-février à mi-avril), les boursiers quittent Berlin pour un voyage d'étude à l'étranger leur permettant de vivre et d'étudier sur place les problématiques auxquelles ils se consacrent dans leur projet d'étude en groupe.

Les boursiers sont tenus d'adapter leur emploi du temps universitaire au programme du Studienkolleg zu Berlin.

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de l'office berlinois de la Studienstiftung en deux exemplaires. Les candidats retenus sont ensuite invités à se présenter au cours d'un week-end à la fin du mois de mai devant une commission de sélection.

DURÉE DU SÉJOUR

de fin septembre 2010
à mi-juillet 2011

MONTANT DE LA BOURSE

- 650 euros par mois, indépendamment du revenu des parents,
- pour les étudiants étrangers : bourse forfaitaire de mobilité s'élevant à 1000 euros,
- subvention des travaux de projets jusqu'à 400 euros,
- prise en charge des coûts liés à l'organisation et au déroulement du programme par les deux fondations.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- le programme est ouvert aux étudiants ayant obtenu d'excellents résultats à un premier diplôme (min. bac+2), toutes disciplines confondues,
- âge maximal : 28 ans, le programme n'est pas destiné aux doctorants,
- de bonnes connaissances de la langue allemande et d'une autre langue étrangère européenne sont requises,
- la candidature peut être posée sur recommandation d'une institution étrangère partenaire de la Studienstiftung ou se faire individuellement (prévoir deux lettres de recommandation de professeurs et/ou chercheurs accrédités),
- chaque participant devra s'inscrire individuellement à l'une des universités de Berlin ou du Brandebourg.

**RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT
DES DOSSIERS**

**Geschäftsstelle Studienkolleg
zu Berlin**

c/o Studienstiftung des deutschen
Volkes
Dr. Sabine Jung
Jägerstr. 22/23
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 20 37 04 42
Fax : 0049 30 20 37 04 33
Mél :
info@studienkolleg-zu-berlin.de
Internet :
www.studienkolleg-zu-berlin.de

**DATE LIMITÉE DE DÉPOT
DES DOSSIERS**

1^{er} avril 2010

(détails sur le site web)

ÉTUDES DE LONGUE DURÉE, MASTER ET THÈSE

Des fondations allemandes offrent aux ressortissants de l'Union européenne des bourses de longue durée (plus d'un an) en Allemagne afin de :

- réaliser l'intégralité de leurs études en Allemagne (les élèves en classe de terminale peuvent poser leur candidature ; exception pour la 'Studienstiftung des deutschen Volkes' : une proposition est nécessaire, soit par les proviseurs de lycée soit par les professeurs de l'université).
- terminer leurs études en Allemagne .
- faire un master .
- réaliser leur projet de thèse en Allemagne.

RENSEIGNEMENTS

Cusanuswerk e.V.

Bischöfliche Studienförderung

Baumschulallee 5

D-53115 Bonn

Tél. : 0049 228 98 38 40

Fax : 0049 228 98 38 499

Mél : info@cusanuswerk.de

Internet : www.cusanuswerk.de

Evangelisches Studienwerk e.V.

Villigst

Iserlohner Str. 25

D-58239 Schwerte

Tél. : 0049 2304 755 213

Fax : 0049 2304 755 250

Mél : info@evstudienwerk.de

Internet : www.evstudienwerk.de

Stiftung der Deutschen Wirtschaft

Im Haus der Deutschen Wirtschaft

Breite Str. 29

D-10178 Berlin

Tél. : 0049 30 20 33 15 40

Fax : 0049 30 20 33 15 55

Mél : studienfoerderwerk@sdw.org

Internet : www.sdw.org

Studienstiftung des deutschen

Volkes

Ahrstr. 41

D-53175 Bonn

Tél. : 0049 228 820 96 0

Fax : 0049 228 820 96 103

Mél : info@studienstiftung.de

Internet : www.studienstiftung.de

DAAD BONN

Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
Adresse postale :
Postfach 20 04 04
D-53134 Bonn
Tél. : 0049 228 88 20
Fax : 0049 228 88 24 44
Mél : postmaster@daad.de
Internet : www.daad.de

DAAD BERLIN

Markgrafenstr.37
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 20 22 080
Fax : 0049 30 20 41 267
Mél : bkp.berlin@daad.de
Internet : www.daad-berlin.de

ACA

**Academic Cooperation
Association**
15, rue d'Egmontstraat
B-1000 Bruxelles
Tél. : 0032 2 51 32 241
Fax : 0032 2 51 31 776
Mél : info@aca-secretariat.be
Internet : www.aca-secretariat.be

AFASP/DEFTA

**Association Franco-Allemande
des Stagiaires et Professionnels**
c/o Didier Guinio
35, rue de Rochechouart
75009 Paris
Mél : contact@afasp.net
Internet : www.afasp.net

AFAST

**Association Franco-Allemande
pour la Science et la Technologie**
Secrétariat général de l'AFAST
Adresse postale :
c/o Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07
Visiteurs :
61-65 rue Dutot
75015 Paris
Tél. : 01 55 55 89 34 (J. Mirabel)
01 55 55 89 89 (C. Audry)
Fax : 01 55 55 83 62
Mél : jacqueline.mirabel@recherche.gouv.fr
Internet : www.afast-dfgwt.eu

**AGENCE EUROPE-EDUCATION
FORMATION FRANCE**

25, quai des Chartreux
33080 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 00 94 00
Fax : 05 56 00 94 80
Mél : contact@2e2f.fr
Internet : www.europe-education-formation.fr

AIESEC FRANCE

14, rue de Rouen / 75019 Paris
Tél. : 01 40 36 22 33
Mél : france@aiesec.net
Internet : www.aiesec.org/france

AMBASSADE DE FRANCE EN RFA

Pariser Platz 5
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 590 03 90 00
Fax : 0049 30 590 03 91 10
Internet : www.botschaft-frankreich.de

**AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE
FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE**

13-15, avenue F. D. Roosevelt
75008 Paris
Tél. : 01 53 83 45 00
Fax : 01 43 59 74 18
Mél : info@paris.diplo.de
Internet : www.paris.diplo.de

ADRESSES UTILES

BFHZ-CCUFB

Bayerisch-Französisches Hochschulzentrum Centre de Coopération Universitaire Franco-Bavarois
Adresse postale :
Arcisstr. 21/D-80333 München
Visiteurs :
Barerstrasse 21/D-80333 München
U-Bahnstation - Königsplatz (U2)
Tél. : 0049 89 289 22 601
Fax : 0049 89 289 22 600
Mél : bfhz@lrz.tum.de
Internet :
www.bfhz.uni-muenchen.de

B.I.L.D.

Bureau International de Liaison et de Documentation
50, rue de Laborde / 75008 Paris
Tél. : 01 43 87 25 50
Fax : 01 42 93 50 94
Mél : contact@bild-documents.org
Internet : www.bild-documents.org

BUREAU DES ETUDES EN FRANCE DE L'AMBASSADE DE FRANCE À BERLIN

Studieren in Frankreich - Infobüro der Französischen Botschaft
Maison de France
Kurfürstendamm 211
D-10719 Berlin
Tél. : 0049 30 885 902 86
Fax : 0049 30 885 902 87
Internet :
www.studieren-in-frankreich.de

CEFA

Centre Franco-Allemand
35, rue Saint Melaine
35000 Rennes
Tél. : 02 99 63 41 97
Fax : 02 99 38 97 83
Mél : info@centre-franco-allemand.com
Internet : www.centre-franco-allemand.com

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND

1, rue du Guesclin
44000 Nantes
Tél. : 02 40 35 39 43
Fax : 02 40 12 05 41
Mél : ccfanantes@gmx.net
Internet : ccfanantes.free.fr

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

Maison de Tübingen
19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 21 29 12
Fax : 04 42 21 29 13
Mél : cfaprovence@wanadoo.fr
Internet : www.cfaprovence.com

CENTRE MARC BLOCH

Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales
Schiffbauerdamm 19
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 20 93-37 95/-37 96
Fax : 0049 30 20 93-37 98
Mél : info@cmb.hu-berlin.de
Internet : www.cmb.hu-berlin.de

CFACI

Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie
18, rue Balard
75015 Paris
Tél. : 01 40 58 35 35
Fax : 01 45 75 47 39
Mél : info@francoallemand.com
Internet :
www.francoallemand.com

CIDAL

Centre d'Information et de Documentation de l'Ambassade d'Allemagne
24, rue Marbeau / 75116 Paris
Tél. : 01 44 17 31 31
Fax : 01 45 00 45 27
Mél : info@cidal.diplo.de
Internet : www.cidal.diplo.de

CIDJ - CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

101, quai Branly / 75740 Paris Cedex 15
Service téléphonique d'information :
N° indigo : 0 825 090 630
(0,15 euros / min)
Tél. : 01 44 49 12 00
Fax : 01 40 65 02 61
Internet : www.cidj.com
Eurodesk
(conseils pour partir en Europe)
Mél : eurodesk@cidj.com
Internet : www.eurodesk.eu
Point OFAJ

CIERA

Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne
Maison de la recherche
28, rue Serpente / 75006 Paris
Tél. : 01 53 10 57 35
Fax : 01 53 10 57 39
Mél : info@ciera.fr
Internet : www.ciera.fr

CRIA

Centre de Recherches Interdisciplinaires sur l'Allemagne
EHESS
96, boulevard Raspail
75006 Paris
Tél. : 01 53 63 56 49
Fax : 01 53 63 56 55
Mél : stcria@ehess.fr
Internet : http://cria.ehess.fr

CIFRAQS

Centrum für interdisziplinäre franko-kanadische und franko-amerikanische Forschungen/ Quebec-Sachsen
Institut für Romanistik
Technische Universität Dresden
D-01062 Dresden
Tél. : 0049 351 46 33 21 94
Fax : 0049 351 46 33 77 08
Mél :
Angelika.Gleisberg@tu-dresden.de
Internet : www.frankophonie.de

CUSANUSWERK

Bischöfliche Studienförderung
Baumschulallee 5
D-53115 Bonn
Tél. : 0049 228 98 38 40
Fax : 0049 228 98 38 499
Mél : info@cusanuswerk.de
Internet : www.cusanuswerk.de

DFGWT

Deutsch-Französische Gesellschaft für Wissenschaft und Technologie e.V.
Adresse postale :
Postfach 20 14 48
D-53175 Bonn
Visiteurs :
Ahrstr. 58
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 30 89 99 77
Fax : 0049 228 37 63 07
Mél : info@afast-dfgwt.eu
Internet : www.afast-dfgwt.eu

CIRAC

Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine
Université de Cergy-Pontoise
33, boulevard du Port
95011 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 34 25 67 00
Fax : 01 34 25 67 01
Mél : cirac@ml.u-cergy.fr
Internet : www.cirac.u-cergy.fr

DFI

Deutsch-Französisches Institut
Asperger Str. 34
D-71634 Ludwigsburg
Tél. : 0049 7141 930 30
Fax : 0049 7141 930 350
Mél : info@dfi.de
Internet : www.dfi.de

CNRS

Centre National de la Recherche Scientifique
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 96 44 59
Fax : 01 44 96 49 10
Mél :
anne-marie.brass@cnrs-dir.fr
Internet : www.cnrs.fr

DHIP

Deutsches Historisches Institut Paris
Hôtel Duret-de-Chevry
8, rue du Parc-Royal / 75003 Paris
Tél. : 01 44 54 23 80
Fax : 01 42 71 56 43
Mél : kfoertsch@dhi-paris.fr
Internet : www.dhi-paris.fr

ADRESSES UTILES

EGIDE

Centre français pour l'accueil et les échanges internationaux
28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris
Tél. : 01 40 40 58 58
Mél : recherche@egide.asso.fr
Internet : www.egide.asso.fr

FRITZ THYSSEN STIFTUNG

Am Römereturm 3
D-50667 Köln
Tél. : 0049 221 27 74 96 0
Fax : 0049 221 27 74 96 29
Mél : fts@fritz-thyssen-stiftung.de
Internet : www.fritz-thyssen-stiftung.de

ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL (EEI)

48, boulevard de la Bastille
75012 Paris
Tél. : 01 53 02 25 50
Fax : 01 53 02 25 95
Mél : eei.anaem@pole-emploi.fr
Internet : www.emploi-international.org

GE - TH

Bureau permanent franco-allemand de liaison entre Grandes Écoles et Technische Hochschulen
60, boulevard Saint-Michel
75272 Paris Cedex 06
Tél. : 01 46 34 77 63
Fax : 01 46 34 56 70
Mél : brigitte.poree@mines-paritech.fr
Internet : <http://g.e.t.h.free.fr>

EVANGELISCHES STUDIENWERK E.V. VILLIGST

Iserlohner Str. 25
D-58239 Schwerte
Tél. : 0049 2304 755 213
Fax : 0049 2304 755 250
Mél : info@evstudienwerk.de
Internet : www.evstudienwerk.de

GOETHE-INSTITUT

Zentrale
Dachauerstrasse 122
D-80637 München
Tél. : 0049 89 15921 0
Fax : 0049 89 15921 450
Mél : info@goethe.de
Internet : www.goethe.de
(Instituts Goethe en France,
voir page 6/7)

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

54, boulevard Raspail
75006 Paris
Tél. : 01 49 54 21 87
Fax : 01 49 54 21 33
Mél : sanzbarr@msh-paris.fr
Internet : www.msh-paris.fr

GOTTLIEB DAIMLER- UND KARL BENZ-STIFTUNG

Dr.-Carl-Benz-Platz 2
D-68526 Ladenburg
Tél. : 0049 6203 10 920
Fax : 0049 6203 10 925
Mél : info@daimler-benz-stiftung.de
Internet : www.daimler-benz-stiftung.de

FRIEDRICH-NAUMANN-STIFTUNG

Karl-Marx-Str. 2
D-14482 Potsdam-Babelsberg
Tél. : 0049 331 7019 349
Fax : 0049 331 7019 222
Mohammad Shahpari et Sabine Jung
Mél : stipendium@freiheit.org
Internet : www.begabtenfoerderung.fnst-freiheit.org

G.Ü.Z.

**Gesellschaft für übernationale Zusammenarbeit e.V.
und die Redaktion Dokumente**
Dottendorfer Str. 86
D-53129 Bonn
Tél. : 0049 228 92 39 810
Fax : 0049 228 69 03 85
Mél : kontakt@guez-dokumente.org
Internet : www.guez-dokumente.org
www.zeitschrift-dokumente.de

HANNS-SEIDEL-STIFTUNG E.V.

**Förderungswerk der Hanns-
Seidel-Stiftung**
Lazarettstr. 33
D-80636 München
Tél. : 0049 89 1258 0
Fax : 0049 89 1258 403
Mél : info@hss.de
Internet : www.hss.de

HANS-BÖCKLER-STIFTUNG

Abt. Studienförderung
Hans-Böckler-Str. 39
D-40476 Düsseldorf
Tél. : 0049 211 7778 140
Fax : 0049 211 7778 4140
Mél : bewerbung@boeckler.de
Internet : www.boeckler.de

HEINRICH-BÖLL-STIFTUNG E.V.

Studienwerk
Schumannstr. 8
D-10117 Berlin
Tél. : 0049 30 2 85 34 400
Fax : 0049 30 2 85 34 409
Mél : studienwerk@boell.de
Internet : www.boell.de

HISTORISCHES KOLLEG

Kaulbachstr. 15
D-80539 München
Tél. : 0049 89 28 66 38 60
Fax : 0049 89 28 66 38 63
Mél : karl-ulrich.gelberg@historischeskolleg.de
Internet : www.historischeskolleg.de

IAESTE

**International Association
for the Exchange of Students
for Technical Experience**
IAESTE France - INSA - Lyon
Bâtiment Marco POLO
20, avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne cedex
Mél : iaeste@insa-Lyon.fr
Internet : <http://iaeste.free.fr>

INSTITUT FRANÇAIS D'HISTOIRE EN ALLEMAGNE

Senckenbergenanlage 31
Hauspostfach 141
D-60325 Frankfurt/Main
Tél. : 0049 69 798 39100
Fax : 0049 69 798 39010
Mél : mhfa@mhfa.mpg.de
Internet : www.ifha.fr

INWENT

**Internationale Weiterbildung
und Entwicklung gGmbH**
Friedrich-Ebert-Allee 40
D-53113 Bonn
Tél. : 0049 228 44 60 0
Fax : 0049 228 44 60 1766
Internet : www.inwent.org

KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG E.V.

Rathausallee 12
D-53757 Sankt Augustin
Tél. : 0049 2241 246 23 20
Fax : 0049 2241 246 25 73
Mél : Detlev.Preusse@kas.de
Internet : www.kas.de

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

Centre Culturel Allemand
4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 60 48 11
Fax : 04 67 66 22 29
Mél : info@maison-de-heidelberg.org
Internet : www.maison-de-heidelberg.org

ADRESSES UTILES

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre Culturel Allemand en Bourgogne
29, rue Buffon / B.P. 32 415
21024 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 68 07 00
Fax : 03 80 68 07 04
Mél : info@maison-rhenanie-palatinat.org
Internet : www.maison-rhenanie-palatinat.org

OFAJ / DFJW

Office franco-allemand pour la Jeunesse
Deutsch-Französisches Jugendwerk
51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
Tél. : 01 40 78 18 18
Fax : 01 40 78 18 88
Internet : www.ofaj.org

MAISON HEINRICH HEINE

Fondation de l'Allemagne
Cité Internationale Universitaire de Paris
27 c, boulevard Jourdan
75014 Paris
Tél. : 01 44 16 13 00
Fax : 01 44 16 13 01
Mél : info@maison-heinrich-heine.org
Internet : www.maison-heinrich-heine.org

OFFICE NATIONAL ALLEMAND DU TOURISME

21, rue Leblanc
75015 Paris
Fermé au public,
Renseignements par :
Tél. : 01 40 20 01 88
Fax : 01 40 20 17 00
Mél : gntopar@d-z-t.com
Internet : www.allemagne-tourisme.com

MASTERCLASS LUDWIGSBURG /PARIS FILMKADEMIE BADEN-WÜRTTEMBERG

Akademiehof 10
D-71638 Ludwigsburg
Tél. : 0049 7141 969 501
Fax : 0049 7141 969 511
Mél : hanna.hertwig@filmakademie.de
Internet : www.cinemasterclass.org

STIFTUNG DER DEUTSCHEN WIRTSCHAFT

HAUS DER DEUTSCHEN WIRTSCHAFT
Breite Str. 29
D-10178 Berlin
Tél. : 0049 30 20 33 15 40
Fax : 0049 30 20 33 15 55
Mél : studienfoerderwerk@sdw.org
Internet : www.sdw.org

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE / MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général / DREIC
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07
Tél. : 01 55 55 08 89/99
Fax : 01 55 55 09 10
Mél : info-dreic@education.gouv.fr
Internet : www.education.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

STUDIENSTIFTUNG DES DEUTSCHEN VOLKES

Ahrstr. 41
D-53175 Bonn
Tél. : 0049 228 8 20 96 0
Fax : 0049 228 8 20 96 103
Mél : info@studienstiftung.de
Internet : www.studienstiftung.de

UFA - DFH

Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule
Villa Europa
Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken
Tél. : 0049 681 93 812 100
Fax : 0049 681 93 812 169
Mél : info@dfh-ufa.org
Internet : www.dfh-ufa.org

UNI-ASSIST E.V.

**Arbeits- und Servicestelle
für internationale
Studienbewerbungen**
Helmholtzstr. 2-9
Aufgang E, 2.OG
D-10587 Berlin
Tél. : 0049 30 666 44 345
Mél : service@uni-assist.de
Internet : www.uni-assist.de
www.inobis.de

ZAV

**Bundesagentur für Arbeit
Zentrale Auslands- und
Fachvermittlung (ZAV)**
Villemomblé Str. 76
D-53123 Bonn
Adresse postale :
D-53107 Bonn
Tél. : 0049 228 713 1313
Fax : 0049 228 713 270 1111
Mél : ZAV-Auslandsvermittlung
@arbeitsagentur.de
Internet : www.arbeitsagentur.de
www.ba-auslandsvermittlung.de

ZVS

**Zentralstelle für die Vergabe
von Studienplätzen**
Postfach
D-44128 Dortmund
Tél. : 0049 180 3 987 111 001
Fax : 0049 180 3 987 111 203
Mél : poststelle@zvs.nrw.de
Internet : www.zvs.de (AntOn)

**DAAD – Office Allemand d'Echanges Universitaires
Deutscher Akademischer Austausch Dienst**

24, rue Marbeau
75116 Paris
Métro Porte Maillot ou Porte Dauphine
Tél. : 01 44 17 02 30
Fax : 01 44 17 02 31

Service d'information et de documentation

ouvert du lundi au jeudi de 10 h à 13 h et
de 14 h à 17 h et le vendredi de 10 h à 13 h
Tél. : 01 44 17 02 38
Mél : info-paris@daad.de
Internet : <http://paris.daad.de>

<http://paris.daad.de>